



## Non paiement d'un contrat en France

-----  
Par patrickFALL

Bonjour

Je suis sénégalais, j'étais étudiant en formation payante en 2014, une formation payante que je n'ai pas pu la payer et ni la continuer pour plusieurs raisons, je suis rentré au Sénégal après, mais l'école a envoyé huissier de justice à mon ancien domicile en France pour quelle raison je ne sais pas, si je viens en France pour tourisme, je risque d'être arrêté et coincé en France jusqu'à paiement de la somme restante?

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

S'il n'y a pas eu de jugement vous condamnant, vous ne pouvez pas être inquiété en entrant sur le territoire.